

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Extrait d'une lettre-circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal, au clergé de son diocèse. — IV Lettre de l'honorable J.-Ed. Caron, à Monseigneur Bruchési. — V Le Révérend Père Eusèbe Durocher, s. j. — VI Courtes réponses à diverses consultations. — VII La Trappe d'Oka incendiée. — VIII Société d'une messe. — IX Chanoines honoraires et chapelains du chapitre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 14 janvier

Ou bien

Messe (vert) du II dim. après l'Epiph., **semi-double**; mém. de saint Hilaire et de saint Félix; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. 1o de saint Paul l'Ermite, 2o de saint Hilaire, 3o de saint Maur.

Ou bien (1)

Solennité libre (blanc) du saint Nom de Jésus, **double de 2e cl.** (fête le 2 janvier); mém. du II dim. après l'Epiph. et de saint Hilaire (de plus, de saint Félix, si la messe est lue); préf. de Noël; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Paul l'Ermite, 2o du dim., 3o de saint Hilaire (non de saint Maur).

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 21 janvier

Dans les églises paroissiales (non dédiées à la Purification) qui doivent faire la solennité de leur titulaire le 4 février, l'on doit anticiper au 28 janvier, celle de la Purification de la sainte Vierge, (en laissant la bénédiction des cierges au 4 février).

(1) La fête du saint Nom de Jésus se fait maintenant le dimanche qui tombe le 2, le 3, le 4 ou le 5 janvier. Lorsque le dimanche tombe le 1, le 6 ou le 7, on la fait le 2 et dans ce cas, on peut en célébrer la solennité le dimanche qui tombe du 14 au 20 janvier.

Diocèse de Montréal. — Du 15 janvier, saint Paul l'Ermite; du 17, saint Sulpice; du 19, sainte Famille (Boucherville) et saint Canut; du 21, sainte Agnès (Montréal).

Diocèse d'Ottawa. — Du 19 janvier, sainte Famille (Ottawa).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 16 janvier, saint Marcel; du 20, saint Sébastien.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 16 janvier, sainte Priscille (Ditchfield); du 19, sainte Famille (Newport); du 21, sainte Agnès (Ditchfield).

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 janvier, saint Antoine Abbé (Starvesboro); du 21, sainte Agnès (Dundee).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 janvier, saint Paul l'Ermite (Sheenboro).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 19 janvier, sainte Famille (Rivière-Joseph).

Diocèse de Haileybury. — Du 17 janvier, saint Antoine Abbé (Lattulipe); du 19, sainte Famille (Longue-Pointe). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi, 16 janvier. — Collège de Saint-Jean.
 Jeudi, 18 " — Mont-Saint-Louis.
 Samedi, 20 " — Saint-Pierre-aux-Liens.

EXTRAIT D'UNE LETTRE-CIRCULAIRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL AU CLERGE DE SON DIOCESE

{ Archevêché de Montréal,
 le 21 décembre 1916.

Mes chers collaborateurs,

I. — RETRAITE DU MOIS. — Plusieurs fois j'ai recommandé le pieux exercice de la retraite mensuelle, exercice auquel tous ceux qui ont traité de la sanctification du prêtre attachent une si grande importance. Je voudrais qu'il fût inscrit sur le règlement particulier de chacun de nous, et que l'on se fit un devoir d'y être fidèle. Dans la ville

de Mon
 tage de
 à nous
 jeudi de
 heures c
 pelle du
 du tout
 Ils vont
 cessariu
 l'un de l
 qui est s
 bénédict
 bienfais
 ne pas p
 Chers
 fois de v
 vous en c
 nez l'ex
 rendez-v
 temps pe
 par aueu
 de la ret
 peuvent
 particulie

II. —
 d'olive e
 En consé
 aux évêq
 L'huile c
 du Saint
 facilemen

de Montréal, depuis quelques années, nous avons l'avantage de pouvoir faire cet exercice en commun, et il se présente à nous sous une forme des plus attrayantes. Le deuxième jeudi de chaque mois, tous les prêtres sont convoqués, à deux heures de l'après-midi, à l'église de Notre-Dame, dans la chapelle du Sacré-Coeur. Pour un peu de temps, ils ont suspendu toutes les occupations, tous les labeurs de leur ministère. Ils vont méditer la parole du divin Maître : *Porro unum est necessarium*. Ils entendent une instruction qui leur rappelle l'un de leurs devoirs d'état. Ils font leur examen de conscience, qui est suivi de la préparation à la mort. Et le tout finit par la bénédiction du Saint-Sacrement. C'est une heure éminemment bienfaisante pour l'âme, une heure de prière qui ne peut pas ne pas porter ses fruits.

Chers collaborateurs, je vous demande instamment encore une fois de vous rendre à cette réunion pieuse et fraternelle. Ne vous en dispensez que pour des raisons très graves. Curés, donnez l'exemple, amenez vos vicaires avec vous. Accourez au saint rendez-vous comme à une fête de l'âme. Ce ne sera pas du temps perdu. Une grâce aussi précieuse ne doit être négligée par aucun de nous. Je compte donc que, désormais, l'exercice de la retraite du mois sera fidèlement suivi. Que ceux qui ne peuvent pas venir le faire à Notre-Dame le fassent en leur particulier.

II. — LA LAMPE DU TRÈS SAINT-SACREMENT. — L'huile d'olive est devenue très rare et très chère en notre pays. En conséquence, usant des pouvoirs récemment conférés aux évêques par le Saint-Siège, je règle ce qui suit : 1o L'huile d'olive aura toujours la préférence pour la lampe du Saint-Sacrement, et là où l'on pourra s'en procurer facilement, on devra continuer de s'en servir. — 2o A

défaut de l'huile d'olive, on pourra employer d'autres huiles de provenance végétale ou même minérale, comme le pétrole. La lumière électrique est aussi autorisée, mais il faudra que l'ampoule soit placée devant le tabernacle et non à un endroit quelconque sur l'autel ou dans le sanctuaire...

IV. — PRIÈRES APRÈS LA MESSE. — Conformément à un récent décret de la Congrégation des Rites, les prières prescrites après la messe ne doivent pas être omises parce que la messe est suivie de la distribution de la sainte communion. La communion ne doit être donnée qu'après la récitation des prières commandées.

V. — DES MODES. — Vous vous rappelez ce que j'ai déjà écrit au sujet des modes féminines du jour. Ces modes, il n'y a pas à le nier, méconnaissent les principes de la décence chrétienne. En dépit de tous les avertissements donnés, elles persévèrent. Elles s'étalent partout. On dirait qu'elles sont admises comme très convenables au sein de la société, et qu'elles sont entrées dans les mœurs. On semble regarder comme dépourvu d'élégance un vêtement qui ne s'y conformerait pas. Le goût esthétique est complètement faussé. Les mères donnent malheureusement l'exemple et les jeunes filles le suivent. Je me sens obligé d'élever de nouveau la voix et de protester contre une telle légèreté de conduite. Dans certains cas on va jusqu'à une tenue scandaleuse. Est-ce que de nos familles catholiques ne viendra pas une courageuse réaction? Est-ce que la voix de l'Eglise ne doit pas être écoutée avec plus de respect et d'empressement que la voix des modistes et des inventeurs de toilettes extravagantes ?

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que ces modes dont je parle ont envahi jusqu'aux églises. On ne craint pas de les

porter n
que par
Que tout
Il sera
confessio
ou décol
dans une
tienne n
porte en
ou aux p
toujours
Eh bien,
sement, l

Agréer
pour l'ar
en Notre-

LET

A Sa Gra

Monseigneur

Mon dé
agricole p
ches, de m
cer la plus

porter même à la table sainte. Le désordre est ici plus grave que partout ailleurs, et ce m'est un devoir de le réprimer. Que toute toilette inconvenante disparaisse donc du lieu saint. Il sera désormais défendu de se présenter pour la confession et pour la communion avec une robe basse ou décolletée. Les détails ne sont aucunement nécessaires dans une question aussi délicate. Toute femme vraiment chrétienne n'aura qu'à s'inspirer de la notion de pudeur qu'elle porte en elle-même. Dans les visites que nous faisons aux amis ou aux personnages de distinction qui nous ont invités, il y a toujours une étiquette que nous ne manquons pas d'observer. Eh bien, que l'on observe aussi, scrupuleusement et religieusement, l'étiquette de la maison de Dieu.

Agréez, chers collaborateurs, avec mes meilleurs souhaits pour l'année nouvelle, l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

**LETTRE DE L'HONORABLE J.-Ed. CARON
A MONSIEUR BRUCHESI**

Québec, le 29 décembre 1916.

A Sa Grandeur Monseigneur Bruchési,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Mon département a résolu de faire une nouvelle campagne agricole pour encourager la production dans toutes ses branches, de même que pour recommander à tous nos gens d'exercer la plus grande économie dans la nourriture et le vêtement.

**BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.**

Nous allons prochainement envoyer à tous les curés de la province une lettre-circulaire sur ce sujet, lettre que nous leur demanderons de lire à leurs paroissiens, en chaire, en y ajoutant les commentaires qu'ils jugeront à propos.

Me serait-il permis de prier Votre Grandeur d'appuyer ce mouvement auprès de son clergé, et de demander à tous les prêtres sous sa direction, non seulement de faire la lecture de cette lettre, mais de revenir souvent sur cette question, durant l'hiver et le printemps prochain ?

La situation devient de plus en plus sérieuse pour certaines classes. Les provisions de bouche, si la guerre se continue, vont augmenter en valeur. Il n'y a aucun doute que la crise actuelle va doubler d'intensité, si notre population ne donne pas dans un mouvement de retranchement et d'économie absolus et si notre production agricole ne peut augmenter.

Je compte sur le patriotisme bien connu de Votre Grandeur pour nous aider dans un mouvement si nécessaire au bien de notre population, parce que je réalise que sans l'appui du clergé les efforts que nous pourrions faire ici ne nous donneraient que des résultats partiels insuffisants pour remédier au mal dont nous souffrons et qui ne peut faire que s'aggraver.

Que Votre Grandeur veuille croire à l'expression sincère de mon respect et de mon attachement.

J.-Ed. CARON.

Note de la rédaction. — Mgr l'archevêque recommande à tous les curés et desservants du diocèse d'encourager le mieux qu'ils le pourront leurs paroissiens à mettre à profit les sérieuses et si opportunes suggestions de M. le ministre au sujet de la production agricole et de la pratique de l'économie. La confiance que le gouvernement de Québec met dans le clergé de la province, en même temps qu'elle nous honore, nous fait une réelle obligation morale de l'aider dans ses vues et ses projets patriotiques.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON
D'ÉTUDES

LE



La
comm
dans
tion, u
jamais
Père I
étroit
échos
il faud
réserve
couvert
pas éta
Il n'a j
limités,
à ensei
Même c
ans, un
luant a
Plus
de prêt
deux n
Combier
ver son
six cier
savant,
Nous cor
un maît

LE REVEREND PERE EUSEBE DUROCHER, s. j.

LL allait achever ses soixante-six ans, étant né le 5 février 1851, à Saint-Charles-sur-Richelieu, et mourant le 1er décembre dernier.

La mort creuse rarement un vide plus profond dans une communauté religieuse. Elle n'a jamais, croyons-nous, laissé dans l'enseignement, au scolasticat de l'Immaculée-Conception, une succession plus difficile à recueillir. Par contre, jamais mort ne fit moins de bruit au dehors. La renommée du Père Durocher, d'espèce rare, ne franchissait guère le cercle étroit de ses intimes et de ses élèves. Elle n'éclata point en échos de louange parmi les profanes. Si on la personnifiait, il faudrait lui prêter des yeux baissés, des lèvres closes, une réserve timide de madone. C'aura été sa faute de n'être découvert qu'après sa mort. La science de ce docteur ne s'est pas étalée dans les revues. Les journaux n'ont pas cité ses mots. Il n'a pas prononcé de discours mémorables. Ses dons, plutôt limités, pour la parole publique, ont fait qu'il s'est borné à enseigner les vertus parfaites dans le silence des couvents. Même dans le quartier de Lorimier, où il vivait depuis trente ans, un bien petit nombre pouvaient dire son nom en le saluant au passage.

Plus petit encore est sans doute le nombre de laïques et de prêtres qui n'auraient pas été embarrassés de lui faire deux mots de panégyrique le jour de ses funérailles. Combien d'entre eux se doutaient, en regardant soulever son humble cercueil des étais où il reposait entre six cierges, qu'on allait porter en terre le corps d'un savant, qui n'aurait eu qu'à le vouloir pour être illustre ? Nous courons risque d'étonner en disant que ce professeur fut un maître, une des gloires de l'enseignement théologique et

l'une des plus fermes et des plus lucides intelligences de notre pays. Plusieurs même, avant de s'en convaincre, auront besoin de s'avertir, en tout cas, que cela ne tire pas à conséquence et ne peut faire de mal à personne, puisqu'il est mort. Pourtant, en rendant à son vieux maître ce témoignage de reconnaissance et de regret, l'auteur de cette courte notice ne dit rien qu'il ne sache. Et il croit connaître pas mal le Père Durocher, pour l'avoir vu, entendu, pratiqué, et comparé à beaucoup d'autres. Il en dirait bien davantage, si les biographies s'écrivaient avec le cœur.

Avec ça, c'est une tentation à laquelle on cède sans remords que celle de louer les modestes. D'abord, on ne s'expose pas au danger de recommencer souvent. S'ils sont vivants, ça ne leur donne pas le vertige, et, s'ils sont morts, on est à peu près sûr qu'ils n'en abuseront pas. Enfin, sachant qu'ils ont passé leur vie à se faire tort, à se cacher et à s'asseoir à côté du siège dû à leur mérite, on éprouve un plaisir honnête de restitution à faire briller un rayon dans leur ombre et à les asseoir à leur place une fois pour toutes.

* * *

C'est à Saint-Hyacinthe, qu'Eusèbe Durocher fit ses études d'enseignement secondaire. Après ses classes, il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, enseigna les humanités pendant un an ou deux, puis entra chez les jésuites, le 14 août 1873.

Au séminaire, comme dans la Compagnie de Jésus, le jeune étudiant fut avant tout grand travailleur, sérieux, atténuant dans le moule de la vie commune certains reliefs trop saillants d'originalité, méthodique en toutes choses, d'une suite imperturbable dans ses idées, ses études et ses pratiques religieuses. Ce fut un enfant sans légèreté enfantine, un novice grave, un

juvénis
joie, ce
dont il
n'ait pu
autre.

de pren
qui pou
nade et
plir tou

Un pu
n'était p
mier et
émule d
qui avai
vain, no
son intel
sûre. N

Il l'a é
pagnie, e
chevalier
à quel âge
quand il
vait pas
grimace.

Du pro
mour de
tingué à
d'alliage;
ches, un
dons serv

juvéniste qui ne fut jamais jeune. S'il eut jamais des éclats de joie, ce fut à bon escient. Pas un moment de belle humeur dont il n'ait su le pourquoi! Pas un fou rire de novice dont il n'ait pu expliquer la raison, et, au besoin, la distinguer d'une autre. Une infirmité l'ayant d'ailleurs, tout jeune, empêché de prendre part aux jeux bruyants de son âge, le philosophe qui poussait en lui en avait profité pour préluder, à la promenade et sous les ombrages, aux graves sujets dont devait se remplir toute sa vie. Sa gymnastique ne fut guère qu'intellectuelle.

Un prêtre de ses condisciples nous disait de lui: " Oh! ce n'était pas le plus amusant de la classe, mais c'en était le premier et le plus édifiant. " Un autre, jésuite celui-là, digne émule du cardinal Billot, à la maison Saint-Louis, de Jersey, et qui avait beaucoup connu le Père Durocher à Laval et à Louvain, nous avouait: " Il n'était inférieur à aucun de nous. Si son intelligence n'était pas la plus brillante, elle était la plus sûre. Nous disions tous dès lors: il sera le professeur. "

* * *

Il l'a été. Il a été sacré professeur par Dieu et par la Compagnie, comme les gentilshommes du moyen-âge étaient sacrés chevaliers par le roi. Il vint au monde professeur. Je ne sais à quel âge il commença à parler, mais il devait être bien jeune quand il signifia à sa mère son premier *distinguo*, et il ne devait pas encore parler quand il fit au mensonge sa première grimace.

Du professeur émérite, il avait la conscience honnête, l'amour de la vérité, claire, pure — il eût distingué et sous-distingué à perte d'haleine plutôt que d'y laisser une parcelle d'alliage; il avait le goût du travail inlassable et des recherches, un plaisir intense à comprendre et à trouver; tous ces dons servis par une science abondante et sans cesse accrue.

C'est sa conscience honnête — et ce mérite n'est pas banal — qui le faisait aller au devant de la vérité pour elle-même. Il la saluait avec joie d'où qu'elle vînt, même si elle le forçait à se dédire ou à se contredire, si elle sortait de l'objection d'un de ses disciples, ou s'imposait en humiliant son amour-propre. Il n'était pas homme à donner une solution qui eût l'air savante sans l'être. Il se fût cent fois traité d'ignorant plutôt que de recourir à un subterfuge. Les difficultés ne l'amenaient jamais à prendre un biais : tant pis s'il n'y voyait pas clair ! Il ne lui restait qu'à le dire, et il le disait. Seulement, il y revenait d'ordinaire, la classe suivante, et alors il y voyait et il eût été bien malaisé de n'y pas voir comme lui. Dans les questions les plus abstraites : métaphysique, théologie positive, textes obscurs, thèses controversées, il ne donnait et ne faisait valoir que ce qu'il avait, et c'était assez. A ses nombreux talents, il n'ajoutait pas celui de les dépasser.

Cette honnêteté le faisait entrer de plain-pied dans notre confiance. Et comme c'était y entrer par la bonne porte, il n'en sortait plus.

* * *

A cette confiance se joignait, à le voir et à l'entendre, un vif intérêt. Et cet intérêt fait d'autant mieux l'éloge du fond de l'enseignement et des qualités solides du professeur, qu'il se soutenait malgré l'absence de certains dons accessoires : harmonie de la voix, attrait de la phrase et du ton, indulgence flatteuse envers les élèves, charmes de l'humeur... et autres qualités qui comblent parfois de réelles lacunes chez les maîtres les plus aimés.

Son cours était une arène. Il s'y battait ferme contre l'erreur, contre l'obscurité, contre tout venant, y compris quelquefois le manuel et lui-même. Suarez eût été content de lui, et

saint
tait de
Il ex
déblay
rait, é
contref
notand
moins,
le tirai
franchi
coups, c
retour c
Des do
contre
pleine
queur e
résie, s
quait là
qu'ils a
angle de
voix, de
gant con
par tout
éclats de
l'insistan
de ténor
dédain, c
apostrop
étreignai
Et, no
une vain
était là, l

saint Thomas devait trouver qu'à ses *quaerendum est* il apportait des *respondeo quod* sans réplique.

Il commençait d'abord par la bien situer, son arène. Il en déblayait les environs, la circonscrivait. Il définissait, comparait, élaguait, établissait là sa thèse, prémunissait contre les contrefaçons et les ressemblances. Il était spécialiste en *prae-notanda*. Après cela, la preuve était brève. Ce qui l'était moins, c'était le règlement de compte avec les adversaires. Il le tirait au clair en docteur sûr de lui et avec une parfaite franchise. Il les citait au long, s'appliquait bravement leurs coups, comme s'il eût été l'ennemi de sa propre thèse. Mais le retour était prompt, et alors l'intérêt palpait avec la bataille. Des doctrines adverses, le Père Durocher savait le pour, le contre et tous les aboutissants. Il montait à leur assaut en pleine lumière, brandissant l'argument scolastique et vainqueur comme une arme blanche à la main. Il fonçait sur l'hérésie, s'y ouvrait une brèche, y entraît en maître et convoquait là tous ses ennemis. Il se persuadait si bien lui-même qu'ils avaient répondu à son défi, que, les groupant dans un angle de la classe ou les collant au mur, il les interpellait de sa voix, de ses mains courtes et puissantes, de son index menaçant comme un poignard, de ses jeux de physionomie passant par toutes les couleurs et toute la gamme des sentiments, de ses éclats de surprise ou d'indignation se résumant parfois dans l'insistance d'un non, non ! non !!! répété *crescendo* sur un ton de ténor aigu, ou se fondant dans une moue de défiance ou de dédain, qui valait à elle seule toute une argumentation. Il les apostrophait, les pressait de répondre, les confondait, les étreignait corps à corps et les forçait de se rendre.

Et, notez bien, ce n'était pas chez cette belle âme sincère une vaine escrime, une mise en scène. C'était la réalité : il était là, lui, et eux, devant lui ! La preuve, c'est que d'avoir

battu ces mécréants, il en revenait tout haletant. Et nous aussi. Et le plus beau du réel, c'est que personne ne songeait à rire — du moins pas avant la récréation suivante, alors qu'un scolastique (cet âge est... plein de gaieté) rattrapait gentiment le ton de quelque apostrophe et ébauchait une inoffensive parodie.

* * *

Et trente ans de sa vie s'écoulèrent dans cet enseignement lumineux, vivant, où rien ne fut laissé en superficie et à l'à peu près. Une demi-douzaine de générations de théologiens y ont passé. Quelques-uns succèdent au Père, et ce n'est pas le moindre service rendu à son ordre, que de lui avoir formé des professeurs à son image. D'autres, au Canada et en pays étrangers, appelés aux ministères divers de la Compagnie, distribuent sous toutes les formes, ce qu'ils ont reçu de ses exemples et de ses leçons.

Au fait, sa vie était aussi un enseignement. En lui, le religieux était à la hauteur du théologien. Toute sa carrière, dont les jours se sont tant ressemblés, fut pour les siens une haute prédication. Si prenantes, en effet, que soient les matières théologiques, il faut à leur attrait mêler beaucoup de vertu pour s'y ensevelir, comme un bénédictin, pendant un quart de siècle. La vie intérieure a beau être intense, elle exige un rude régime d'abnégation chez l'homme qui, pour elle, se retire de la circulation et se condamne à une stabilité de monument. Tel a été l'exemple donné par le Père Durocher. Il a consumé sa vie dans la solitude, en tête à tête avec des vieux livres, n'existant presque plus pour les réalités du dehors et le monde vivant, ayant pour toute variété, dans cette monotonie savante, le passage, aller et retour, de sa petite chambre à sa classe, l'arrivée d'un nouveau volume ou traité, souvent semblable en

tout p
cercle
sité de
des fi
sante,
de la c
On
l'intell
et de li
que l'h
pel de
contem
dide: l
théolog
de Jésu
avait e

Notre
au 14 ja
le même
raison. ?

Il n'y
à l'exen
un myst
crets du
mais sur

¹ Voir

tout point, moins la signature, aux anciens volumes déjà lus, un *cercle* succédant à une classe afin de mieux prouver la nécessité de la recommencer, le chagrin de voir partir chaque année des *finissants* devenus la gloire du cours, et la joie, insuffisante, d'avoir des *nouveaux* à initier et à revêtir tout à neuf de la cuirasse et des armes de la scolastique.

On comprend, après une telle carrière, où les travaux de l'intelligence n'avaient rien amoindri de la ferveur du cœur et de la fidélité aux moindres observances de la vie religieuse, que l'humble serviteur de Dieu n'ait pas été surpris par l'appel de la mort. Il y répondit avec un sourire. — “ Je vais contempler, dit-il, ce qu'il y a de plus grand et de plus splendide: l'essence divine! ” Il renouvela les actes des vertus théologiques, exprima son bonheur de mourir dans la Compagnie de Jésus, et, résigné, serein, content, s'en alla voir ce qu'il avait cru et si bien enseigné.

LOUIS LALANDE, S. J.

COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

SOLENNITE DU SAINT NOM DE JESUS

Notre Ordo pour 1917 indique la solennité du saint Nom de Jésus au 14 janvier et ne l'indiquait pas en 1916, quoique la fête ait lieu le même jour dans les deux années, le 2 janvier. Quelle en est la raison ?

Il n'y a pas là d'erreur et la raison en est très simple. Mais, à l'exemple de plusieurs autres cas, celui-ci restera toujours un mystère à celui qui n'a pas lu ou a oublié la teneur des décrets du pape qui consacrent les deux réformes du bréviaire, mais surtout la seconde du 28 octobre 1913¹ en force depuis

¹ Voir *Ami du clergé*, vol. XXXV, de 1913, page 979.

1915. D'ailleurs ce décret est analysé dans les rubriques nouvelles et très courtes qui se lisent dans le volume d'hiver du bréviaire, à la suite des anciennes rubriques. C'est là qu'on voit que désormais la fête (office et messe) du saint Nom de Jésus est fixée au dimanche qui tombe du 2 au 5 janvier inclusivement, mais que si le dimanche tombe le 1, le 6 ou le 7 janvier, cette fête empêchée par celles de la Circoncision ou de l'Épiphanie, ou par l'octave privilégiée de l'Épiphanie, se célèbre le 2 (qui alors ne peut être que le lundi, le mardi ou le mercredi. En se reportant à l'ordo de 1916, on remarquera que le dimanche tombe le 2 et que par suite la fête du saint Nom de Jésus y est placée. Au contraire, en 1917, le dimanche tombe le 7 janvier qui ne peut admettre une fête de 2e classe; alors encore en vertu de cette même rubrique, la fête sera célébrée, le 2, un mardi. En 1918, le dimanche tombera le 6 et la fête aura encore lieu le 2, cette année-là, un mercredi. Voilà pour la fête elle-même.

Il reste le cas de la solennité. Quand renvoie-t-on la solennité du saint Nom de Jésus au dimanche? Il n'y a pas lieu de le faire lorsque la fête est célébrée le dimanche (les 2, 3, 4 ou 5 janvier). Car alors la solennité n'est pas séparée de l'office et se fait le même jour que lui. Mais lorsque le dimanche tombe le 1, le 6 ou le 7 janvier qui n'admettent pas l'office du saint Nom de Jésus de 2e classe, l'office de cette fête a lieu le 2 (lundi, mardi ou mercredi). C'est dans ce cas qu'on n'est pas tenu d'en renvoyer la solennité, mais qu'on peut le faire, selon le décret du 28 octobre 1913 mentionné plus haut. Cette solennité, si on la fait, aura lieu le 11e dimanche après l'Épiphanie, jour auquel était anciennement fixé l'office. Ce dimanche sera le 14 (en 1917), ou le 19 (en 1919) ou le 20 (en 1918). Tel est le droit commun, selon le rite de 2e classe de cette fête.

Toutefois, lorsque cette fête est titulaire d'église paroissiale,

et par s
la solen
faire la
dimanch
Quand l
Comme
des églis
bien l'of
solennité
dant, da
classe, q
pas le d



bons et s
vient de
décembre,
saint Jear
he monast
être. Les
La parole
certain, u
moines et
secoure.

² On peut
dults géné
récente qui
vend avec l'

et par suite de la classe, vu notre indult particulier qui renvoie la solennité de telles fêtes au dimanche suivant, on pourra en faire la solennité (quand elle ne tombera pas le dimanche) le dimanche qui se rencontre les 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 janvier. Quand le dimanche tombera le 6 et le 13, on la remettra au 20. Comme on le remarque, il s'agit des églises paroissiales, non des églises et chapelles publiques dédiées à ce mystère qui font bien l'office de 1^e classe avec octave, mais n'ont pas droit à la solennité, en vertu de l'indult de 1852. Elles pourront cependant, dans l'occasion, profiter de la solennité libre et de 2^e classe, qui tombe les 14, 19 ou 20 janvier, quand la fête n'est pas le dimanche, 2, 3, 4 ou 5 janvier. ²

J. S.

LA TRAPPE D'OKA INCENDIÉE

DANS son allocution au clergé, à l'occasion du premier de l'an, Mgr l'archevêque a recommandé à la sollicitude de ses prêtres et à la charité de ses fidèles les bons et silencieux Pères Trappistes, qu'un grand malheur vient de frapper, comme l'on sait. Dans la nuit du 26 au 27 décembre, au lendemain de Noël et à l'aurore de la fête de saint Jean, l'incendie a détruit de fond en comble leur superbe monastère. C'est une perte de trois cent mille piastres peut-être. Les assurances ne sauraient couvrir une pareille somme. La parole autorisée de Monseigneur trouvera, nous en sommes certain, un écho pratique dans tous les coeurs. Les vaillants moines et leur éminent abbé méritent sûrement qu'on les secoure.

² On peut étudier nos divers indults de solennités, comme les indults généraux accordés par l'Eglise universelle dans une brochure récente qui en donne le texte et un commentaire complet. Elle se vend avec l'Ordo, 25 sous l'unité.

Mais il reste que le malheur frappe souvent les mêmes, ceux que Dieu aime. C'est la vérité. Il ne faut point en douter. Pourtant, c'est d'être de toujours souffrir ! Les heureux passent à côté. Sur leurs lèvres la charité met un bon mot, un mot de sympathie vraie. Et cela console un peu sans doute, et relève. On souffre quand même. La souffrance, nous dit-on, est purificatrice et, souvent, génératrice de bien. Il faut le croire. Et cependant, répétons-le, c'est dur de toujours souffrir.

Les bons Pères relèveront leur abbaye de ses cendres. Ils continueront, dans leur silencieuse abnégation, et après eux, leurs successeurs, à faire beaucoup de bien parmi nous. Par cette force incomparable qu'est la communauté — et qui fait durer les moines comme les chênes, a-t-on dit — plus heureux que l'homme qu'on brise et qui ne se relève plus, ils revivront, nos moines d'Oka, et ce nous est une consolation de le penser et de le dire. En attendant, aidons-les et secourons-les, ainsi que le demande Monseigneur. Ils revivront plus vite ainsi, et ce sera pour l'honneur de l'Eglise et la prospérité de la patrie. — E.-J. A.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, 4 janvier 1917.

M. l'abbé Julien Doucet, ancien curé de Standish, Mich., décédé le 2 janvier courant, était membre de la SOCIÉTÉ D'UNE MESSE.

ADÉLARD HARBOUR, ptre, *chancelier*.

CHANOINES HONORAIRES et CHAPELAINS du CHAPITRE

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été faits chanoines honoraires : M. l'abbé S. Maynard, curé de Saint-Isidore, M. l'abbé V. Pausé, supérieur du collège de l'Assomption, M. l'abbé A. Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean ; ont été nommés chapelains du chapitre de Montréal : M. l'abbé J. McCrory, M. l'abbé A. Harbour, et M. l'abbé J.-A. Mousseau.

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs, 249, LaGauchetière Est, Montréal.